

Le Magazine des Salèves

No
105





Annonces



L'OBSERVATOIRE

RESTAURANT / BAR

Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi

04 50 39 60 57

PLOMBERIE DU SALEVE



Didier DURET

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Vente, Installation, Dépannage
Système Solaire

«LE TOURNIER»

74560 LA MURAZ

Tél./Fax 04 50 94 59 38

FLEURISTE



LABO.M

créations florales

74, impasse de la Croix Blanche

74560 Mornex

06 63 43 20 63

labo-m-creationsflorales.com

labo.m.creationsflorales@gmail.com

E.T.A MILANOLO

TRAVAUX AGRICOLES
& BATTAGE



74560 ESSERTS SALÈVE

TÉL / FAX : 04 50 36 54 39

Christian Milanelo 06 87 71 00 44

Christophe Milanelo 06 87 71 00 45

Anthony FAURE

Maisons et Jardins

Création et entretien d'espaces verts

74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96
Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

Marjo'line

Coiffure

Hommes & Femmes

www.marjo-line.fr

Réservation en ligne



Horaires

lundi 14h - 20h

du mardi au vendredi

9h - 12h et 14h - 20h

fermé le samedi

272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex

04 50 36 53 13



RE/MAX

IMMOFRONTIÈRE

Laurent BELLINI

Négociateur immobilier

06 37 31 88 42



ACHAT / VENTE / ESTIMATION

ANCIEN ET NEUF

SPECIALISTE SALÈVE ET ENVIRONS

laurent.bellini@remax.fr

www.immofrontiere.com

R.S.A.C 892 934 084



Nettoyage et révision de citerne à mazout

Sans interruption de chauffage

Protection intérieure - Dépannage 7/7

Remplacement de cuve - Soudure intérieure

Epreuve sur citerne - Stratifié garanti 10 ans

Petite maçonnerie

423, chemin de Coudery - 74930 REIGNIER

Tél. 04.50.95.72.89 - Fax 04.50.95.77.50

Le Boudoir
de Mandarine

Bien-être et Beauté au naturel



176 Chemin du Moulin de Naz
74560 Monnetier-Mornex

Esthéticienne diplômée
Praticienne en Massages Bien-Etre

Massages

Soins du visage

Épilation au fil

Cire orientale

Manucure

Maquillage

Exclusivement sur RV

f @ 06.82.87.49.54

www.boudoirdemandarine.fr

Boulangerie



Les Petits Loups

158 Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex

7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 12h30
fermé le lundi

04 50 43 40 63



Pizzas au feu de bois

Tous les Vendredis
à partir de 19h

Boulangerie Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex

04 50 43 40 63



Sommaire

P. 2	ANNONCEURS
P. 3	SOMMAIRE
P. 4	ÉDITO
P. 5-13	INFOS COMMUNALES
P.	FÊTE DE LA NATURE
P. 6	MOT MINORITÉ
P. 7	DES NOUVELLES DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE
P. 8	ÉCOTRAIL
P. 9	BENNE À VÊTEMENTS PÈRE NOËL ET CADEAUX ÉPIPHANIE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS
P. 10	TRÉSORERIE
P. 11-14	COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX
P. 15	JUMELAGE - BÉLÂBRE
P. 16-17	LA PAROLE AUX HABITANTS
P. 18-19	ÉCOLES
P. 20-23	ASSOCIATIONS
P. 24-25	LES COMMISSIONS MUNICIPALES
P. 26-29	HISTOIRE ET PATRIMOINE
P. 26-28	COMMÉMORATION BICENTENAIRE DE L'INCENDIE
P. 29	HISTOIRE DE DÉPORTÉS
P. 30-31	INTERVIEW
P. 32	LES CHRONIQUES DU SALÈVE
P. 33	ANNONCEURS
P. 34	COMMERCE ET ENTREPRISES
P. 35	ASSOCIATIONS NUMÉROS UTILES

Magazine des Salèves No105

Janvier 2023

Bulletin Municipal de la Commune de
Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz

www.monnetier-mornex-esserts.com

Tirage: 1'250 exemplaires

Directeur de la publication : Ludovic Wiszniewski

Rédactrice en chef : Silvia Iuncker-Gomez

Commission Information et participation des habitants
(par ordre alphabétique):

Laurent Bellini, Alexis Dubouloz, Candice Caplan,
Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Anne-Marie Lalliard,
Cyril Moritz, Valentina Schwartz, Ludovic Wiszniewski.

Mise en page : Offset Service Imprimerie Reignier; Silvia Iuncker-Gomez
pour la couverture

Relecture et correction (par ordre alphabétique): Laurent Bellini,
Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Gladys Jardillet, Julien Mulatier

Distribution gratuite aux habitants de la commune.

Impression : Offset Service Imprimerie, Reignier.

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine des Salèves ?

Contactez-nous par mail :

silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Ou via la boîte aux lettres de la Mairie.



Chères habitantes, chers habitants,

Voici l'édition 105 du Magazine des Salèves !

Quand vous lirez ces lignes, le nouveau site de la mairie sera officiellement en ligne.

Un grand merci à Aline Lalliard d'avoir pris le temps de réaliser sa refonte complète.

Notez bien que l'adresse a changé : www.monnetier-mornex.com.

Ce fut un travail de longue haleine mais le résultat est à la hauteur de ce que nous attendions. Afin d'alimenter les images qui défilent sur la page d'accueil, nous allons prochainement organiser un concours photo sur différents thèmes de manière à ce que le site vous appartienne encore un peu plus.

Comme nous vous l'avions souligné à plusieurs reprises dans ces lignes, nous souhaitons développer le volet participatif qui nous est si cher.

A ce sujet, vous trouverez 3 consultations :

- Une enquête sur les besoins des 11-17 ans de nos villages
- Un questionnaire sur la bibliothèque
- Une question qui porte sur l'accueil de votre mairie

De plus la situation étant à nouveau propice aux rassemblements, nous allons profiter de ce début d'année pour organiser une réunion publique. Ce sera l'occasion pour nous de présenter les projets accomplis de cette première moitié de mandat ainsi que les futurs chantiers à concrétiser.

Évidemment, un temps sera consacré à l'échange avec vous afin de connaître vos préoccupations ou suggestions.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture en compagnie du Magazine des Salèves.

Vive nos villages du Salève, et vive l'année 2023 !

L'équipe Information et Participation des habitants



Fête de la nature



Ce 22 mai 2022, la LPO (la ligue pour la protection des oiseaux) a choisi notre commune pour y célébrer la fête de la Nature et des Refuges !

La journée a débuté avec une sortie basée sur les 5 sens. Cette balade a eu un franc succès; pas moins de 25 inscrits ! Plusieurs élus ont répondu présents à notre invitation et à celle de la LPO. Nous regrettons néanmoins l'absence de l'élue Badia Chalel, qui est également présidente du Syndicat mixte du Salève.

Plusieurs jeux ont été proposés par la LPO. À notre retour, s'en est suivi un repas offert par la commune. Les enfants et adultes ont pu s'initier aux nouvelles règles des jeux en bois mis à disposition et déguster des glaces, crêpes, barbes à papa et autres sucreries.

Vers 14h, la LPO nous a emmenés pour une balade ornithologique de deux heures avec prêt de jumelles pour petits et grands. Nous avons appris à nous servir de jumelles, à les régler. Nous avons été initiés sur les différents types de nichoirs et beaucoup de ce qui a trait aux oiseaux et à leurs comportements.

La LPO a pu répondre aux nombreuses questions des visiteurs tout au long de cette magnifique journée qui s'est terminée vers 17h.

Frédérique Leone, 3ème maire



Le mot de la minorité

Notre ami et colistier Alexis Roux a quitté le Conseil municipal, c'est avec tristesse et abattement que nous avons accueilli cette nouvelle.

Alexis, un homme aux grandes qualités humaines, intègre et dévoué, il s'était investi avec talent et abnégation. Il n'a malheureusement pas eu la reconnaissance ni le soutien qu'il mérite.

Son départ n'est pas isolé puis Marc Chapelle et Jérôme Guadagnino des élus de la majorité ont eux aussi quitté le Conseil municipal. Ce sont deux personnalités qui nous ont marqués par leur implication, leurs compétences et leur franc-parler.

Nous nous désolons de leurs démissions.

Ces derniers mois ont été riches en événements...

La commission Patrimoine dirigée par Laurent Chiorino a organisé le bicentenaire de l'incendie de Monnetier. Cette commémoration a réuni les habitants, les élus locaux et territoriaux, les sapeurs-pompiers d'Annemasse et de Chêne-Bourg, mais aussi nos voisins de Veryier et Thônex. Peut-être faut-il le rappeler : ce terrible incendie, n'ayant pas pu être maîtrisé par les habitants, ce sont nos voisins suisses qui sont venus apporter leur assistance et leur solidarité lors de ce terrible drame.

La commission Patrimoine est ouverte aux habitants, il vous est possible de la rejoindre si vous le souhaitez.

Suite au départ de Jérôme Guadagnino, Laurent Chiorino a rejoint la commission finance.

Jean-Marie Raffenel, qui a rejoint nos rangs depuis quelques mois, s'est investi dans la création d'une association pour la gestion et l'organisation des jardins partagés de Monnetier village, plusieurs lots ont déjà été attribués, quelques-uns sont encore disponibles.

Jean-Marie Raffenel est maintenant membre élu du CCAS.

Le 21 mai, la commune organisait la Fête de la Nature. Bien que la commission Environnement et l'association Tourisme & Loisirs aient fourni beaucoup d'efforts pour la réussite de cette fête, celle-ci n'a malheureusement pas eu le succès espéré.

Ce début juin, les délégués d'Annemasse Agglo, l'Etat de Genève et la commune de Monnetier-Mornex se sont réunis pour organiser « symboliquement » la pose de la première pierre pour les travaux du téléphérique du Salève. Notre commune était représentée par le Maire Ludovic WISZNIEWSKI et la présidente du syndicat mixte du Salève, Badia Chalel.

Une visite du chantier nous permet de découvrir un patrimoine mis à nu, d'anciennes publicités, des carreaux de carrelage, les poutres d'origine nous ont renvoyés à l'époque des années 30.

Pour conserver ces trouvailles, le Groupement local de coopération transfrontalière du téléphérique du Salève (GLCT TS), a engagé un photographe. Il immortalise les découvertes et l'évolution du chantier.

Son travail nous permettra de préserver la mémoire de l'édifice conçu par Maurice Braillard.

Une attention particulière est portée sur la propreté du chantier, aussi le GLCT TS adhère à la charte proposée par la Fédération Française du Bâtiment. Elle consiste à maintenir un chantier propre : plusieurs visites inopinées par des cabinets de contrôle tiers ont eu lieu depuis le début des travaux.

Le chantier a obtenu d'excellentes observations.

Badia Chalel, Laurent Chiorino
et Jean-Marie Raffenel.



Des nouvelles de notre bibliothèque

Vous trouverez dans ce magazine, en page volante, un petit questionnaire que nous vous remercions de prendre le temps de remplir afin de vous donner toujours plus satisfaction. Mais aussi...

Quatre boîtes aux livres, décorées par le service périscolaire ont été installées dans nos villages.

À Monnetier : devant la salle communale

À Mornex : devant l'école du Pont du loup

À Essert-Salève : devant la cure

À Naz : devant le lavoir

Merci à tous les élèves des écoles communales pour la décoration de ces superbes boîtes ainsi qu'au service périscolaire ! Une belle réussite !

Vous n'avez plus qu'à y déposer vos livres et à y emprunter votre prochaine lecture !

Sylvie Arrondel (responsable de la bibliothèque) et
Frédérique Leone, 3ème maire.





Écotrail



En partenariat avec l'organisation de l'écotrail de Genève, la commission jeunesse et sports pilotée par Sebastien Barrucand, avec l'aide de Cyril Moritz, a décidé de donner l'opportunité aux enfants et adolescents de venir se challenger sur des parcours naturels et variés.

3 distances de course, empruntant des sentiers autour et au cœur du village de Monnetier entre le Petit et le Grand Salève, étaient proposées. : 1, 2 et 5 km.

Ce fut un beau rendez-vous couronné de succès.

Félicitations aux gagnants et bien sûr à tous les participants. Rendez-vous le 10 juin pour l'édition 2023 !





Benne à vêtements

Cela faisait longtemps qu'on l'attendait et elle est enfin arrivée il y a quelques mois,

la benne à habits de la Communauté de commune Arve et Salève !

Installée à Monnetier, à côté des poubelles de tri, vous pouvez y déposer vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés dans un sac fermé de 30 litres. Ils seront, selon leur état, reportés ou recyclés !

Plus d'infos sur la 2ème vie de vos textiles déposés sur :

www.refashion.fr/citoyen



Père Noël et cadeaux

Rencontre du père Noël et distribution de cadeaux pour les enfants de la Fondation Cognacq-Jay

Le 24 décembre dernier, le père Noël avait une belle surprise dans sa hotte pour les enfants de la Fondation Cognacq-Jay.

La distribution de confiseries, par ce dernier, sous les yeux émerveillés des enfants, a été un moment merveilleux.

Le C.C.A.S. leur a également offert une journée pleine de magie dans le parcabout de Filenvol. Ce fut l'occasion pour les enfants de s'évader de leur quotidien et de revenir avec de jolis souvenirs !

Anne-Marie Lalliard, adjointe aux maires

Épiphanie

La galette des rois offerte aux seniors

Cette année, la fête de l'Épiphanie s'est déroulée sous le signe de la gourmandise !

Le 8 janvier dernier, les aînés ont pu profiter d'un moment convivial, autour d'une savoureuse galette des rois et de boissons fraîches.

Ce fut l'occasion pour tous de se souhaiter une bonne année et avant tout une bonne santé afin de revenir l'année prochaine en pleine forme !

Anne-Marie Lalliard, adjointe aux maires

L'accueil des réfugiés ukrainiens

La municipalité remercie chaleureusement la générosité de ses administrés. En effet, vous avez répondu présent et avez proposé dans le cadre du conflit ukrainien, une offre d'hébergement auprès de la mairie.

Notre école a répondu également présente à la demande. La Croix-Rouge française, agissant pour le compte de l'état pour l'hébergement des déplacés d'Ukraine, tenait également à vous remercier pour votre engagement. L'élan de solidarité ayant été important, les logements autonomes disponibles sur une longue durée ont dans un premier temps été prioritaires.

Pour toute question ou suivi, n'hésitez pas à contacter Mme Frédérique Leone à la mairie.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Infos communales



FINANCES PUBLIQUES

NOUVELLE ORGANISATION DE VOS SERVICES DE PROXIMITÉ

La trésorerie de Reignier-Esery est fermée à compter du 1^{er} septembre 2022

Pour tout renseignement concernant vos impôts :

Au Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'ANNEMASSE :

3, rue Marie Curie - CS 80529 - 74107 Annemasse



Accueil sur rendez-vous :

Pour vous éviter de vous déplacer ou d'attendre, vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique ou physique sur impots.gouv.fr (depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact) **ou par téléphone au 04 50 43 91 50**, du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15

Accueil sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15

À distance :



Par téléphone

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

de 8h30 à 19h



Par messagerie

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Sur impots.gouv.fr pour tous vos services en ligne

Nos services restent joignables pour vos questions sur vos factures locales :

Contactez le service de gestion comptable d'Annemasse



04 50 43 81 80



sgc.annemasse@dgfip.finances.gouv.fr



Sur payfip.gouv.fr pour payer (ou le site indiqué sur la facture)

Païement chez un des buralistes agréés, en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Reignier-Esery : Bureau de tabac, 306 Grande Rue

Monnetier Mornex : Bar tabac, 1482 route du Salève

Nangy : Le Farto, 1 place de la Fontaine





Compte-rendu des conseils municipaux

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

Le Conseil municipal :

- AUTORISE le Maire à signer la convention avec ENEDIS de servitudes de passage et d'entretien de câbles électriques HTA sur les parcelles communales B2701 et B291, lieu-dit « Bauge » et à percevoir l'indemnité compensatrice correspondante.
- AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des affectations présentées ci-dessous :

CHAPITRE	Libellé	BP 2021	BP 2022
21	Immobilisations corporelles	427 185,53	100 000,00
23	Immobilisations en cours	125 000,00	31250,00
Total		552 185,53	137 250,00

- DIT que ces crédits seront inscrits au budget 2022.
 - ADOpte le principe de lancement de la procédure du Projet Educatif (PEdT) et du « Plan mercredi » sur son territoire.
 - CHARGE le Maire de constituer le comité de pilotage avec les partenaires institutionnels.
 - AUTORISE le Maire à déposer toute demande de subvention et de financement afférents au taux maximum.
 - AUTORISE le Maire à signer le contrat de PEDT à intervenir.
 - ADOpte le projet d'aménagement du « JARDIN DES CINQ SENS » et les modalités de son financement joint en annexe à la présente délibération
 - SOLlicite une subvention D.E.T.R. à hauteur de 50 % du plafond subventionnable, soit 500 000€
 - SOLlicite le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Savoie au titre de sa politique environnementale à hauteur de 137 525 €
 - SOLlicite le soutien financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 137 525€
 - SOLlicite une subvention de 137 525 € auprès de la Communauté de Communes Arve et Salève
 - AUTORISE le Maire à négocier l'acquisition foncière des parcelles et à signer tout document relatif à cette opération.
 - APPROUVE globalement le projet d'avenant à la convention pour un service commun d'urbanisme de la Communauté de Communes Arve et Salève
 - DIT qu'une convention ne peut avoir une durée illimitée
 - DÉCIDE par conséquent que la durée de la convention est d'une année, renouvelable par reconduction expresse.
 - AUTORISE le maire à signer l'avenant correspondant.
 - APPROUVE les conditions de location avec TDF.
 - AUTORISE le maire à signer la convention avec TDF et à inscrire les crédits au budget primitif 2022.
 - DÉCIDE À L'UNANIMITÉ d'attribuer à People & Baby la somme de 89 670 € pour l'année 2022 au titre du fonctionnement du multi accueil « les Mini Loups » en contrepartie des contraintes de service public.
- La somme sera inscrite au Budget primitif 2022 et sera payée en trois fois par tiers en mars, juin et octobre 2022.
- REFUSE À L'UNANIMITÉ le principe de la vente de la parcelle ou d'une partie de la parcelle numérotée B2125, Lieu-dit « Sur la Fiche »
 - DÉCIDE de recourir à un bail susceptible de conférer des

droits réels assorti de dispositions financières sous forme de loyer

- MANDATE Le Maire pour mener à bien les négociations.
- AUTORISE À L'UNANIMITÉ le maire à recruter des vacataires en cas de besoins urgents pour assurer des activités d'animation dans les secteurs scolaires et périscolaires, - FIXE leur rémunération au taux horaire brut de 14 €
- INSCRIT les crédits nécessaires au budget
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette décision.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal :

- À L'UNANIMITÉ, VALIDE l'actualisation des postes d'Adjoints d'Animation.
- ÉMET À L'UNANIMITÉ, un AVIS DÉFAVORABLE à l'instauration de la taxe foncière intercommunale auprès des habitants de la commune
- SOLlicite le conseil communautaire à rechercher d'autres solutions
- DIT que tout Euro supplémentaire prélevé sur la population devra correspondre à un Euro supplémentaire de service complémentaire apporté à la population.
- ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE sur le projet de cession gratuite, par la SCCV LES VILLAS INITIALE (CV HABITAT), d'une bande de terrain le long de la route du Salève à Mornex, lieu-dit « Grusse », constituée des parcelles n°A3624 et A3631
- DIT qu'une négociation sera entamée avec ledit promoteur, ou à défaut les copropriétaires, pour étudier le reprofilage et l'élargissement du trottoir avec recul de la clôture existante, selon dispositions financières à intervenir.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de participer financièrement aux frais de séjour des enfants de la commune en colonies de vacances UFOVAL74 pour l'année 2022 à hauteur de 7,20 € par jour et par enfant.
- DÉCIDE d'appliquer au profit des agents titulaires, stagiaires et contractuels, le régime d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2022

Le Conseil municipal :

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de procéder aux ouvertures de crédits budgétaires comme énoncées ci-dessous :
Chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilés) - 1 500.00 €
165 (Dépôts et cautionnements reçus) - 1 500.00 €
Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) - 5 000.00 €
2051 Concessions et droits similaires - 5 000.00 €
Chapitre 27 (Autres immobilisations financières) - 22 500.00 €
27638 (Autres établissements publics) EPF - 22 500.00 €
- DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, de créer un poste d'Adjoint d'Animation à temps complet à compter du 03 février 2022.
- DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 1 ère classe à temps complet à compter du 03 février 2022.
- DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, de nommer Mme Frédérique LÉONE aux fonctions de correspondant « Défense ».



Compte-rendu des conseils municipaux

- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE le Maire à signer la convention avec ENEDIS de servitudes de pose et d'entretien de réseau électrique HTA sur la parcelle communale cadastrée section B n°2125, lieu-dit « Sur la Ficle » et à percevoir l'indemnité compensatrice correspondante.
- À L'UNANIMITÉ, DONNE son accord de principe sur le projet du Football Club des Salèves.
- AUTORISE le Maire à déposer la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de la souscription à un prêt de refinancement d'une partie de la dette portée par La Caisse d'Epargne.

SÉANCE DU 1^{er} MARS 2022

Le Conseil municipal :

- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le compte administratif 2021.
- À L'UNANIMITÉ, CONSTATE un excédent de fonctionnement de 1 572 973,02 € ; .
- DÉCIDE l'affectation d'une fraction du résultat de fonctionnement pour 406 150,00 € au compte 002 (recette de fonctionnement) et du solde du résultat de fonctionnement pour 1 166 823,02 € au compte 1068 (recette d'investissement)
- REPORTE le déficit d'investissement de 350 062,36 € au compte 001 (recette d'investissement).
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ, de maintenir les mêmes taux des taxes directes locales pour 2022.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ, le Budget Primitif pour l'année 2022 équilibré à :
3 119 789,00 euros en section de Fonctionnement, Dépenses et Recettes, .
1 961 048,58 euros en section d'Investissement, Dépenses et Recettes.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ d'actualiser les commissions municipales :

Commission « Vie locale, sports, loisirs, entreprises, commerces »

Vice-président : Christophe BOYER

Membres : Frédérique LEONE, Anne-Marie LALLIARD, Sébastien BARRUCAND, Karinne BRENTAN, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Messan ATIKOSSIE, Laurent CHIORINO, Alexis DUBOULOZ.

Commission « Affaires scolaires et jeunesse »

Vice-président(e) : sera nommé(e) au sein de la commission
Membres : Christophe BOYER, Frédérique LEONE, Anne-Marie LALLIARD, Gladys JARDILLET, Sébastien BARRUCAND, Karinne BRENTAN.

Commission « Bâtiments, voirie »

Vice-président : Christophe AUGUSTIN

Membres : Christophe BOYER, Régis LAMURE, Alexis DUBOULOZ.

Commission « Information et participation des habitants »

Vice-président : Laurent BELLINI

Membres : Anne-Marie LALLIARD, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Alexis DUBOULOZ, Gladys JARDILLET.

Commission « Environnement et sécurité »

Vice-présidente : Frédérique LEONE

Membres : Christophe AUGUSTIN, Christophe BOYER, Régis LAMURE, Laurent BELLINI, Badia CHALEL.

Commission « Culture et patrimoine »

Vice-président : Laurent CHIORINO

Membres : Christophe AUGUSTIN, Christophe BOYER, Régis LAMURE, Alexis DUBOULOZ.

Commission « Finances »

Vice-président : Christophe AUGUSTIN

Membres : Régis LAMURE, Sébastien BARRUCAND, Karinne BRENTAN, Laurent CHIORINO.

Commission « Urbanisme »

Vice-président : Christophe AUGUSTIN

Membres : Frédérique LEONE, Christophe BOYER, Anne-Marie LALLIARD, Régis LAMURE, Laurent BELLINI, Messan ATIKOSSIE, Karinne BRENTAN.

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, sur une base 35/35ème annualisé.
- APPROUVE l'avenant à la Convention pour un service commun d'urbanisme à la Communauté de Communes Arve et Salève ainsi que le Guide de procédures tels qu'annexés à cette délibération ; - AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant à la convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.
- À L'UNANIMITÉ, DÉSIGNE les élus suivants afin de siéger à la CLECT :
- Monsieur Ludovic WISZNIEWSKI, titulaire,
- Monsieur Christophe AUGUSTIN, suppléant.

SÉANCE DU 31 MARS 2022

Le Conseil municipal :

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de transformer le poste d'adjoint administratif principal 1ère classe en poste d'adjoint administratif 2nde classe.
- À L'UNANIMITÉ, ADOPTE le projet d'aménagement d'une classe dédiée aux enfants autistes dans les locaux de l'école du Pont du Loup
- SOLICITE une subvention DSIL à hauteur de 20 % du montant estimé des travaux (35 000,00 €), soit 7 000 €
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- À L'UNANIMITÉ, ADOPTE le projet de rénovation énergétique de bâtiments publics communaux
- SOLICITE une subvention DSIL à hauteur de 20 % du montant estimé des travaux (120 000,00), soit 24 000 €
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de ratifier la participation financière de 6 825,00 € au G.L.C.T. Téléphérique du Salève.
- À L'UNANIMITÉ, ADOPTE le projet d'accueil de loisirs d'été 2022
- APPROUVE le projet de règlement et de contrat d'inscription correspondants, annexés à la présente délibération.
- DÉCLARE À L'UNANIMITÉ les membres ci-après élus pour faire partie, avec M. le maire, président de droit, de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent :



MM. Christophe AUGUSTIN, Régis LAMURE, Badia CHALEL, membres titulaires,

MM. Christophe BOYER, Karinne BRENTAN, Alexis DUBOULOZ membres suppléants.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ, la création de deux postes au service technique permettant l'embauche de jeunes de la commune sous contrat durant l'été 2022.

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de soumettre l'édification des clôtures à la procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire

- PRÉCISE que cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière

- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ, de lui verser la somme de 200 euros pour l'année 2022

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ, d'adopter le tableau des emplois qui prendra effet à compter du 1^{er} mars 2022 (03 février pour la création du poste d'adjoint d'animation).

SÉANCE DU 12 MAI 2022

Le Conseil municipal :

- DÉCIDE de procéder aux virements de crédits budgétaires
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de poursuivre la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire par voie électronique.

- AUTORISE la transmission des actes relatifs aux demandes d'urbanisme (décisions et dossiers) par voie électronique.

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention correspondante, pour laquelle M. le Préfet précisera la date à intervenir.

- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le projet de convention entre la commune et l'association « Les Jardins de Monnetier » de mise à disposition de partie de la parcelle communale sise section B n° 1624 lieu-dit « Les Vernays Ouest » pour une surface totale d'environ 930 m² ;

- FIXE le prix de la redevance annuelle à 600 euros ;

- AUTORISE À L'UNANIMITÉ le Maire à signer ladite convention et à émettre les titres de recette correspondants.

- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières du contrat qui lie la commune à la CNP, portant mise à jour contractuelle des évolutions réglementaires, à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'égard des agents placés en incapacité de travail pour raison de santé (congé paternité, temps partiel thérapeutique), et incluant le capital décès.

- PROPOSE À L'UNANIMITÉ les candidats suivants :

- SMDHAB (1 délégué titulaire) : Karinne BRENTAN,

- SM3A Copil Contrat Vert et Bleu (1 délégué titulaire) : Jean-Marie RAFFENEL,

- Commission de transition écologique Arve et Salève (1 représentant) : Frédérique LEONE.

- À L'UNANIMITÉ, ADOPTE le projet de rénovation des murs du cimetière de Monnetier.

- SOLLICITE une subvention CDAS à hauteur de 22 % du montant estimé des travaux (100 000,00 €), soit 22 000 €

- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

- APPROUVE le projet de réorganisation du temps de travail hebdomadaire du service technique.

- DIT que ces nouvelles dispositions pourront être mises en œuvre dès lors qu'un avis du Comité Technique Paritaire (CTP) du CDG74 aura été rendu.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ, de créer un poste d'adjoint technique à temps complet en vue du recrutement d'un cuisinier

- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE le maire à recruter des vacataires en cas de besoin urgent pour assurer, au sein des services administratif et technique, les missions suivantes : assurer des remplacements ponctuels en cas d'absence imprévue d'agent(s), suppléer à des charges de travail inhabituelles et ponctuelles.

- FIXE leur rémunération au taux horaire brut de 14 € (ou à défaut égal au SMIC en vigueur au moment du recrutement),

- INSCRIT les crédits nécessaires au budget,

- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette décision.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour assurer les missions d'entretien sanitaire des bâtiments communaux

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de :

- CRÉER le service de police municipale,

- OUVRIR un poste de policier municipal au tableau des effectifs,

- SOLLICITER la mise en place d'une convention de partenariat avec les autres forces de police.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ d'attribuer une subvention de 300 euros à l'Association Indépendante des Parents d'Elèves (AIPÉ) du Collège de Reignier.

- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte administratif à intervenir dans cette affaire aux frais du syndicat.

- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante, ainsi que tout acte administratif à intervenir dans cette affaire aux frais du syndicat.

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE avec effet au 1^{er} juin 2022, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1027, conformément au barème fixé par les articles L. 2123-24 et L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales :

- Maire : 30 %

- 5 Adjoints : 19,8 %

- 2 conseillers municipaux délégués attributaires : 10,3 %

- DIT que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le conseil municipal en date du 07 octobre 2021

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget communal.

SÉANCE DU 16 JUIN 2022

Le Conseil municipal :

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE d'augmenter le temps de travail d'un agent d'entretien en CDI à compter du 1^{er} septembre 2022, soit 28,5 heures/semaines (temps de travail annualisé de 1102 heures correspondant à 24 heures/semaine annualisé).

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de créer un poste d'Atsem à mi-temps à l'école du Pont du Loup à compter du 1^{er} septembre 2022.

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de créer la « Commission des Menus » et d'en désigner les membres du Conseil Municipal suivants :



Compte-rendu des conseils municipaux

Vice-président : Christophe BOYER

Membres : Frédérique LEONE, Anne-Marie LALLIARD, Sébastien BARRUCAND, Messan ATIKOSSIE, Silvia IUNCKER-GOMEZ.

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de créer un marché hebdomadaire communal de producteurs et artisans locaux le dimanche de 8h à 13h
- AUTORISE M. le maire à prendre toutes les mesures utiles pour la mise en place de ce marché
- EMET un avis favorable sur le projet d'arrêté portant réglementation du marché
- DÉCIDE de percevoir des droits de place pour la location des emplacements sur ce marché, et
- FIXE le tarif à 0,80 euro/mètre linéaire en façade/jour pour les commerçants réguliers, et à 1 euro/mètre linéaire en façade/jour pour les commerçants occasionnels.
- DÉCIDE de créer une « Commission du Marché »
- DÉSIGNE les membres du Conseil Municipal suivants : MM. Ludovic WISZNIEWSKI, Christophe AUGUSTIN, Christophe BOYER, Régis LAMURE.
- DÉCIDE une augmentation de 4,25 % à compter du 1er juin et jusqu'au 31 août 2022 ; avec répercussion des prix sur les usagers de + 0,15 centimes d'euros/repas sur toutes les tranches de tarif à compter du 1er septembre 2022.
- ADOPTE À L'UNANIMITÉ le projet de règlement des services périscolaires.
- DÉCIDE de fixer pour l'année scolaire 2022-2023 les tarifs des services d'accueils périscolaires du matin, du midi (incluant la cantine) et du soir, ainsi que des accueils de loisirs éducatifs des mercredis et vacances scolaires.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de verser une subvention exceptionnelle de 800 euros à l'association « Amigale du Salève » en vue de l'organisation des Fêtes estivales à venir, à savoir la Fête de la Musique, la Fête du 14 juillet et le Vide-grenier.
- DÉCIDE de recourir au groupement de commandes pour la mise en conformité au RGPD.
- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la CCA&S Coordonnateur du groupement et l'habitant à effectuer tous les actes qui lui sont impartis par la convention.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- IMPUTE sur le budget de l'exercice correspondant, les dépenses inhérentes à la mise en œuvre dudit groupement, de ses procédures et de son règlement pour la part incombant à la commune.
- PROPOSE À L'UNANIMITÉ la candidature de Madame Gladys JARDILLET au siège de déléguée suppléante au sein du Syndicat Mixte du Salève.

SÉANCE DU 28 JUILLET 2022

Le Conseil municipal :

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de créer un poste d'Adjoint du Patrimoine (filière culturelle) à concurrence de 31.5/35ème annualisé (90 %) à compter du 1er septembre 2022.
- DIT que la dépense correspondante est inscrite au chapitre

12 du budget primitif.

- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
- ADOPTE le projet et le programme transversal d'activités favorisant la liberté, la curiosité et la créativité de l'enfant.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ la décision modificative n°02 et DÉCIDE de procéder aux virements de crédits budgétaires
- À L'UNANIMITÉ, AUTORISE le Maire à lancer le marché de maîtrise d'œuvre : missions de base (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR) et missions complémentaires (DIAG, OPC), à signer le marché et à déposer le permis de construire
- DIT que les crédits seront inscrits au budget.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE avec effet au 1er août 2022, de :
 - créer un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet, soit 35/35ème, et supprimer un poste de rédacteur principal de 2ème classe,
 - créer un poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet, soit 35/35ème, et supprimer un poste d'ATSEM principal de 2nde classe,
 - créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet, soit 35/35ème, et supprimer un poste d'adjoint technique territorial,
 - créer un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet, soit 35/35ème, et supprimer un poste d'agent de maîtrise.
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de créer l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services à temps complet à raison de 35/35ème à compter du 1er août 2022,
- DIT que la dépense correspondante est inscrite au chapitre 12 du budget primitif.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE de qualifier cet appartement de logement d'urgence.
- DÉCIDE que le bail sera précaire et révocable et prendra effet le 1er septembre 2022 pour une durée maximale d'un an, • FIXE le montant du loyer mensuel à 10 € le m2.
- À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE que le bail de ce logement d'urgence sera précaire et révocable et prendra effet le 1er septembre 2022, pour une durée maximale d'un an.
- FIXE le montant du loyer mensuel à 8 € le m2.
- À L'UNANIMITÉ, APPROUVE le choix du site d'implantation de l'armoire destinée à héberger les installations techniques de traitement de la Fibre Optique, à savoir sur la parcelle B1675 ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention y afférente, de transfert de gestion du domaine de la commune au profit du SYANE.
- À L'UNANIMITÉ, APPROUVE l'échange foncier sans soulte entre la Commune et M. Mme FALLER.
- DÉCIDE de déclasser, à concurrence de 7 m2, la partie du chemin communal des Châtaigniers.
- AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cet échange.



Bélâbre



La parole au... Comité de jumelage avec Bélâbre

Après trois longues années sans grand échange, les membres du comité de jumelage et de la troupe des Joyeux Lurons ont enfin pu se rendre à Bélâbre pendant le week-end de l'Ascension. Accueillis en chanson par une foule d'irréductibles Berrichons costumés en gaulois et par un passage à la potion magique du chaudron, chacun a pu retrouver ou découvrir sa famille d'accueil avant une soirée festive à la salle communale.

Une journée de découverte régionale avait été savamment ficelée pour tous et axée autour de la « vallée des peintres » impressionnistes et romantiques entre Berry et Limousin : on commence par une vue sur Argenton-sur-Creuse depuis sa Bonne-Dame, une chapelle érigée en 1899 d'une statue de la Vierge à l'enfant de 6,5 m de haut en cuivre dorée puis une visite commentée de la surprenante église de Notre-Dame du Menoux, dont l'intérieur fut peint de 1968 à 1976 par Carrasco, un artiste bolivien qui voulut symboliser en diverses fresques colorées la création de l'univers et de l'homme.

C'est ensuite le village de Gargilles-Dampierre, classé parmi les plus beaux villages de France, qui nous accueille. George Sand y possédait une résidence secondaire et dans son église romane, on a pu admirer des fresques polychromes du XII^{ème} siècle et son légendaire Saint Greluchon.

Après le déjeuner, la promenade digestive nous conduit sur un éperon rocheux surplombant les ruines de la forteresse médiévale de Crozant au confluent des rivières Creuse et Sédelle. Puis c'est en naviguant sur la Creuse et le lac du barrage d'Eguzon que nous finirons de découvrir les paysages dont on comprend qu'ils aient tant plu aux romantiques.

Le samedi, c'était journée libre et représentation des Joyeux Lurons avant un dernier banquet commun. Au passage, la troupe tient à remercier chaleureusement Corinne Laroche de la Comédie Bélâbraise qui a remplacé au pied levé Anne-Marie blessée à deux semaines du départ. Entre fous rires, visites, ripailles et moments de convivialité, ce long week-end laissera de beaux souvenirs à tous.

L'année prochaine, ce sera à notre tour de recevoir les Bélâbrais. Si cet échange vous intéresse, n'hésitez pas à vous rapprocher de la présidente du comité de jumelage, Mireille Garin-Laurel au 04 50 39 61 28.



Les violences éducatives dites « ordinaires » ... Parlons-en !

Aussi loin que remontent les écrits (jusqu'à l'Antiquité pour certains) et, quelle que soit la culture (Rome Antique, Egypte Antique etc.), les violences physiques à l'égard des enfants étaient décrites et même recommandées. Pourtant, si l'on observe le comportement d'animaux parmi les plus proches de nous, comme le singe Bonobo, les mères dans leur milieu naturel jamais ne maltraitent ni ne punissent leurs petits. L'hypothèse retenue est donc que ces violences à l'encontre des enfants ne sont pas instinctives.

Il semble que ces dernières soient apparues au moment de la sédentarisation de l'Homme. Les bouillies de céréales et le lait d'animaux domestiqués ont permis des sevrages plus précoces et ainsi le rapprochement des naissances (passage d'une naissance tous les 4-5 ans probablement, à une chaque année au plus rapproché). « Ce changement de rythme (...) a pu rendre agressive l'attitude des premiers-nés encore très dépendants de leur mère, à l'égard des nouveau-nés qui l'accaparaient. (...) D'un autre côté, l'hormone de l'allaitement, la prolactine, a pour effet secondaire de rendre la mère extrêmement sensible à la moindre agression contre son nourrisson », provoquant des réactions réflexes de ces dernières pouvant être agressives, y compris à l'égard d'aînés en bas âge.

La recherche en neurosciences l'a montré, l'enfant se développe essentiellement par l'imitation. « Le cycle de la violence (dite) éducative se trouvait ainsi (potentiellement) programmé de façon comportementale au cours de son éducation, dans le cerveau même de tout enfant qui en avait été victime. » (...) « Puis ce comportement a été théorisé sous forme de proverbes qui ont traversé les siècles et millénaires. La violence éducative devenait ainsi partie intégrante de la culture. »

Au XIX^{ème} siècle, la médecine a commencé à questionner ces pratiques par l'intermédiaire des médecins légistes. Comme ils avaient affaire aux cas les plus extrêmes ayant entraîné la mort de l'enfant, cela n'a pas permis de remettre en question les traitements que subissait la majeure partie des enfants au quotidien.

« Il a fallu attendre la deuxième partie du XX^{ème} siècle pour qu'on voie un nombre croissant de médecins et surtout de pédiatres déconseiller l'usage de ces punitions. Ce fut le cas notamment de Françoise Dolto. »



Alice Miller est psychanalyste et auteure de plusieurs ouvrages, dont « C'est pour ton bien », publié dans les années 1980. Elle est l'une des premières à avoir fait un lien de cause à effet entre les violences présentes dans nos sociétés et les violences éducatives. Elle cite dans ce livre de nombreux ouvrages éducatifs (publiés jusque dans les années 1970) préconisant d'avoir recours à tous les moyens nécessaires pour « soumettre » l'enfant, et ce avant ses 2 ans. Les auteurs de ces ouvrages se justifient en expliquant que les premiers souvenirs des enfants seront plus tardifs et que l'enfant n'en tiendra donc pas rigueur à ses éducateurs.

Alice Miller confirme qu'en effet il ne peut pas y avoir de trace consciente de ces traitements du fait de l'immaturité des structures mémorisantes mais qu'il y a bien des traces : dans l'inconscient. Celles-ci se réactivent à l'insu de l'individu, dans toute situation



La parole aux habitants

où il vit un rapport de force ou de hiérarchie, qu'il soit dans une posture dominée ou dominante, comme dans la parentalité.

Dans son ouvrage « Pour une enfance heureuse », la pédiatre française Dre Catherine Gueguen s'attache à répertorier les résultats disponibles d'études réalisées en neurosciences développementales. Celles-ci sont nombreuses et réalisées partout dans le monde. Toutes en arrivent à la conclusion que l'impact de l'environnement sur le bon développement du cerveau est décisif.

Le principal mécanisme biologique impliqué en cas de maldéveloppement est celui lié aux hormones de stress : lorsque l'enfant est stressé, il sécrète (comme tout être vivant) des hormones de stress qui circulent dans l'ensemble de son organisme. Lorsqu'un cerveau immature est trop souvent imprégné par ces hormones, celles-ci ont pour effet de bloquer la multiplication des neurones dans certaines régions cérébrales et donc le développement de ces dernières. Les régions en question sont celles impliquées dans le contrôle des émotions, la construction de la personnalité et la mémoire.

La recherche s'est initialement intéressée à la violence physique. Elle a non seulement montré que les enfants subissant de la violence physique présentaient eux-mêmes des comportements plus agressifs, mais qu'ils présentaient également les dommages cérébraux décrits ci-dessus. A l'âge adulte, les individus étudiés présentaient davantage de difficultés à contrôler leurs émotions, étaient plus facilement impulsifs, anxieux, déprimés, manquaient de confiance en eux et d'estime d'eux-mêmes.

La recherche a ensuite montré que même une violence occasionnelle (certaines études incluaient des enfants de 2-3 ans recevant deux fessées par mois ou plus) impacte le cerveau. Et surtout, à la grande surprise des chercheurs, que la violence verbale présente un impact comparable à celui de la violence physique.

Par violence verbale, ils entendent : éducation par la peur, menace, humiliation, insulte, punition... mesures éducatives finalement beaucoup plus « ordinaires » chez nous. D'où la naissance du concept de Violence Educative Ordinaire (VEO), défini par l'Observatoire des VEO comme toute mesure ayant pour objectif de contraindre l'enfant à répondre aux besoins de l'adulte ou de la société plutôt qu'à ses propres besoins.

Mais comment faire pour être au plus près des besoins de son enfant dans une société qui n'est pas adaptée pour cela ? Dans une société où le congé maternité est de quelques semaines, où le plus souvent les deux parents doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille, où les parents vivent souvent loin de leur propre famille et ne bénéficient pas d'aide pour la

garde des enfants ?... Dans une société où la menace de « l'enfant roi » est tant ancrée dans les mœurs ?

Peut-être est-ce en partie pour cela que les informations autour de ces VEO ne circulent pas chez nous, peut-être pour cela qu'une loi visant leur prévention adoptée en 2019 n'a toujours rien donné...

Jean Lidloff décrit dans les années 1970 dans son ouvrage « Le concept du continuum » le comportement d'adultes et d'enfants d'une tribu isolée d'Amazonie. Ceux-ci sont élevés d'une façon qui rappelle davantage celle du singe que la nôtre. Le résultat est extrêmement intéressant et bien loin de « l'enfant roi ». Étonnamment, les pratiques instinctives de cette tribu vont complètement dans le sens des résultats obtenus par la recherche aujourd'hui.

Jesper Juul, thérapeute familial danois, a passé sa carrière à questionner notre modèle éducatif. Dans son ouvrage « Regarde... ton enfant est compétent », il montre à quel point notre façon de concevoir l'enfant et de l'accompagner dans son développement est délétère pour lui et pour la société en général. En s'appuyant sur ses observations cliniques et sur la recherche, il propose une nouvelle façon de concevoir l'enfant et d'être parent ou éducateur, qui ne sont pas sans rappeler les pratiques naturelles de la tribu mentionnée ci-dessus.

Nous ne changerons pas en une génération des habitudes éducatives et culturelles centenaires. Mais il est à notre portée et plus que temps d'ouvrir les discussions autour de ces VEO, de favoriser la circulation des informations, de questionner, d'observer les mesures prises au-delà de nos frontières.

SOURCES :

-Loi N°2019-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires

-Site de l'Observatoire des Violences Éducatives Ordinaires www.oveo.org

-Dre Catherine Gueguen, « Pour une enfance heureuse »,

-Alice Miller, « C'est pour ton bien »

-Jean Lidloff, « Le concept du continuum »

-Jesper Juul, « Regarde... ton enfant est compétent »



Écoles de
Monnetier

20 000 lieues sous les mers

On a lu le roman qui s'appelle « vingt mille lieues sous les mers », il a été écrit par Jules Verne.

C'est l'histoire de trois explorateurs qui se font kidnapper dans un sous-marin, le Nautilus.

A l'école, nous avons fait un projet où on devait raconter une histoire sur la mer.

Après nous avons fait l'illustration de cette histoire et nous l'avons coloriée à l'aquarelle.

Les écoles de Monnetier



École du
Pont du Loup

En route pour Paris 2024

Depuis le mois de janvier, les 2 classes de CP-CE1 de l'école du Pont du Loup travaillent sur la thématique des jeux olympiques : découverte des disciplines, des valeurs, des athlètes, des pays... Ce travail est lié à l'engagement de l'école dans la campagne Génération 2024, qui permet aux écoles d'engager des projets en lien avec le sport, l'olympisme et les clubs de proximité.

C'est pourquoi, jeudi 31 mars, tous les CP-CE1 se sont rendus au Musée olympique de Lausanne.

Le matin, nous avons participé à une animation autour de la thématique «tous différents, tous gagnants» durant laquelle les enfants ont pu discuter autour des valeurs d'amitié, d'excellence et de partage par le biais d'images et d'objets, puis ils ont pu expérimenter des activités coopératives (ski à plusieurs, babyfoot «truqué», slackline, jeu coopératif de cordes).

Nous avons ensuite fait un peu de sport virtuel : biathlon, ski, entraînement de gardien...

L'après-midi, nous avons exploré le musée grâce à un questionnaire et des jeux de reconnaissance. Nous avons pu voir les torches olympiques, les médailles, les mascottes, les sports des premiers JO, quelques équipements sportifs de champions olympiques...

Ce fut une très belle journée avec des élèves enthousiastes et motivés.





Carnaval

En ce mois de mars, impossible de résister à l'envie de se déguiser.

Le carnaval à l'école est toujours un moment de joie, de rire et de partage.

Tous sont invités à se déguiser pour la journée, les petits comme les grands.



Ski de fond



Fin mars, les CE2-CM1-CM2 du Pont du Loup sont allés 4 jours au ski de fond. Malgré une neige un peu éparse, rien n'a arrêté nos skieurs en herbe.

Accompagnés des enseignants, des moniteurs de la station de Plaine-Joux et de parents agréés, les élèves se sont initiés ou perfectionnés aux joies du ski.

Au programme des 4 jours : ateliers de glisse, d'équilibre, de freinage, en descente, en montée, ballade sur les pistes (rouge, verte ou bleue selon les capacités de chacun).

Un grand bol d'air.

L'école primaire du Pont du Loup

Des petits pas en tennis

Dans le cadre du projet Génération 2024, les élèves de maternelle et de CP-CE1 ont pu s'initier au tennis, encadrés par les éducateurs du Club de tennis intercommunal de Reignier.

Tous les mardis, durant 7 semaines, Alexis et Jérémie sont venus nous accompagner dans la découverte de l'activité.

Au programme : jeux pour apprendre à servir, parcours de maniement de raquette et de balles, jeux d'échanges, de coopération...

Le cycle s'est terminé par une rencontre sur les courts de tennis de Reignier au mois de mai.

L'école primaire du Pont du Loup





Le club des 3 clochers

Le Club est toujours aussi actif, avec le jeudi, ses réunions à la salle des associations, son atelier créatif, et ses sorties mensuelles, pour 2022 :

- Jeudi 14 avril : Musée histoire de la galoche à Val Virieu et repas au restaurant
- Jeudi 12 mai : Musée de la vigne et du vin à Montmélian et repas au restaurant
- Jeudi 16 juin : La vallée verte avec animatrice et repas beignets de pomme de terre
- Jeudi 7 juillet : Repas aux Cornettes de bise à la Chapelle d'Abondance et visite chèvrerie
- Jeudi 11 août : Le Coni'Fer à Pontarlier avec repas à bord du train
- Jeudi 15 septembre : Musée d'art sacré et église Baroque à St-Nicolas de Véroce et repas
- Jeudi 6 octobre : Visite du grand séchoir à noix à Vinay et repas au restaurant
- Jeudi 10 novembre : Musée de la préhistoire à Sciez et filets de perches
- Samedi 19 novembre : Portes ouvertes à la salle communale
- Jeudi 15 décembre : Cuisses de grenouilles à la Motte Servolex

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Nicole Rousseau. Tel. 04 50 39 60 94

Les Joyeux Lurons On recrute en coulisse !

Tout d'abord, nous tenons à remercier notre public fidèle et chaleureux pour notre retour sur les planches avec la pièce « Au bout du rouleau » de Franck Didier, jouée à Monnetier, Reignier puis Bélâbre.

Fondée en 1977, la troupe communale compte encore dans ses rangs des membres de la première heure, soit 45 ans de vie associative !

Afin que nos aînés puissent enfin profiter du spectacle sans lever le petit doigt, nous recherchons des bonnes volontés qui pourraient donner un peu de temps et de bonne humeur pour aider dans le montage des décors, des éclairages, de la sono, comme assistants de scène ou encore prêts à tenir le bar, cuisiner ou servir à manger les soirs de représentation.

Bref, il y en a pour toutes les disponibilités ! N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Camille Grobon, notre présidente au 04 50 39 60 75 ou par mail à camille.grobon@wanadoo.fr

Candice Caplan pour les Joyeux Lurons





L'AmiGale du Salève

L'Amicale du Personnel de la Commune de Monnetier-Mornex devient L'AmiGale du Salève

L'Amicale a été créée le 19 décembre 1985, pour des raisons à la fois politiques, administratives et économiques. Cette association a permis, grâce à son créateur et premier président, René GAGNEPAIN, «de créer, développer et maintenir des relations de bonnes camaraderies, d'entraide entre les membres...» comme l'était ainsi écrit dans les premiers statuts. Avec l'aide de Mireille GARIN-LAUREL et Renée TOURET ses premières secrétaires et trésorières, ainsi que les neuf autres membres, dès 1986, et durant plusieurs années, le bal du mois de Septembre, animé par l'orchestre Corsin, est organisé, ainsi que la vente d'agendas. Les bénéfices permettent une petite aide aux membres, lors des vacances d'été et des fêtes de Noël.

Les membres du bureau se succèdent, Dominique FAVRE, Cécile SONNERAT, Laurent WISZNIEWSKI, Claudine BOVAGNE, Anne-Marie DECHENAUD, Jean-Pierre MEGEVAND, Valérie MOULIN, Emmanuelle POURCHER, Camélia GIBERT, Aurélien CECONI, Yves SCHOBBER, Isaline FINET... toutes ces personnes, aidées bien sûr de tous les autres membres, permettent à l'association de vivre et de grandir au fil des années.

Le bal du 14 Juillet, la soirée Pot au Feu, la vente de fleurs, de chrysanthèmes, Ciné Village... chaque mandat apporte sa personnalité et ses changements. Quel plaisir de se remémorer tous ces jolis souvenirs !

Nous sommes à ce jour une trentaine de membres, certains d'entre nous habitent depuis plusieurs années sur la commune, d'autres y vivent même depuis leur plus jeune âge.

Animer nos villages et faire perdurer l'Amicale nous tient donc particulièrement à cœur. C'est aussi une façon de rendre hommage aux anciens, qui ont travaillé dur durant toutes ces années passées, pour la création et la pérennité de celle-ci.

L'année 2021, avec la crise sanitaire, a été une année compliquée, difficile de se projeter, de s'organiser. Nous espérons bien nous rattraper en 2022 !

Nous avons décidé d'apporter un peu de fraîcheur et de renouveau à notre association.

Lors de notre Assemblée générale fin 2021, les statuts ont été renouvelés, nous avons ainsi à nos côtés, Gaby VACHOUX comme Vice-Président, Delphine MILANOLO vice-trésorière et Sonia GRIGNOLA vice-secrétaire.

Pour ce qui est du nom de l'Association, nous souhaitions quelque chose de moins «conventionnel», de moins long.

Alors certains d'entre vous se demandent pourquoi l'AmiGale du Salève ? Quel nom étrange !

L'AmiGale, c'est à la fois un jeu de mot rigolo avec l'amicale et un homonyme avec la mygale. La mygale représente par son corps, notre centre commun et notre lien entre agents. Ses huit pattes représentent les huit services de la commune : les agents administratifs, les agents de restauration, les agents d'entretien, les agents d'animation périscolaire, les agents de bureaux de poste, les agents de bibliothèque, les ATSEM et les agents des services techniques.

Et c'est donc grâce à tous ces agents et membres que nous allons tout mettre en œuvre cette année pour créer, entre nous employés, du soutien et de l'amitié et de vous apporter, à vous, habitants de notre commune, un peu d'animation, de festivités pour créer des moments de joie, de partage et de convivialité dans nos villages.

Je vais terminer cet article en remerciant René GAGNEPAIN, qui m'a aidée sur ce petit retour en arrière, en m'accordant un peu de son temps.

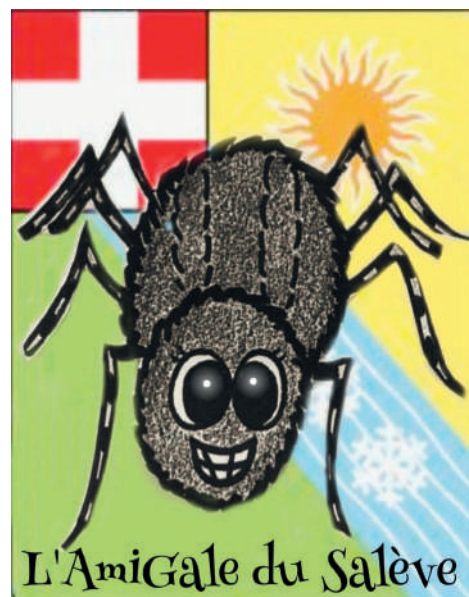
Merci à la municipalité, qui s'implique depuis toutes ces années, en attribuant des subventions et pour la mise à disposition de ses infrastructures.

Merci à tous les membres du bureau qui nous ont précédés (j'espère ne pas en avoir oublié, sinon je m'en excuse) et tous les autres anciens membres qui se sont investis toutes ces années.

Merci aux membres actuels, qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Et enfin merci à vous tous, qui faites de l'Amicale, ce qu'elle est aujourd'hui.

En espérant vous croiser lors de nos animations.



La présidente, Maëva COLLIER



Oneiroi

Le Festival de la Lune 2022 a eu lieu les 9, 10 et 11 septembre, principalement au cœur du village de Monnetier dont l'axe qui le traverse a été partiellement fermé à la circulation et rendu au piéton à cette occasion, soit la route des 2 Salèves à Monnetier.

Une nouveauté pour cette année 2022, le jeudi 8 septembre a eu lieu une conférence de presse, dans le complexe de loisir Filenvol, afin de présenter la programmation de ces trois jours de festival.

Le festival est géré par l'association loi 1901 Oneiroi « du rêve à la réalité », qui a pour but principal de mettre en valeur le patrimoine, la mémoire, les artisans locaux, le marché local, les activités de loisirs et sportives, les artistes, les nouveaux talents, les créations musicales et artistiques.

Le principe du Festival de la lune n'a pas pour intention de faire un festival de musique en plus, dont la région est déjà fort bien pourvue, mais de permettre au sein de la commune la TRANSMISSION de la mémoire collective liée à notre commune, riche en histoire et souvenirs verbaux.

Ainsi avant chaque concert, spectacle ou animation, pendant quelques minutes, un conteur ou conteuse est là pour dispenser l'histoire du lieu.

Pour cela, chaque année, les divers lieux d'animations du festival changent afin de mettre en valeur le patrimoine y afférent. Cette année, par exemple, il y a eu un zoom sur l'histoire du chemin de fer du Salève, avec une scène tout près de l'ancienne gare de Monnetier-Église.

Le long de la rue piétonne, nous avons retrouvé des stands de nourritures, buvettes, artisans ou associations locales.

Pourquoi festival de la Lune ? Comme chacun sait maintenant, Monnetier est issu d'un des lointains intitulé « Mounthi » le hameau de la lune, et croisé avec la fête de la lune chinoise qui s'installe chaque année le 15ème jour du 8ème mois lunaire, car c'est à cette pleine lune annuelle que l'astre est le plus proche de la terre dans sa circonvolution. Et si un astre est capable de se rapprocher, les Chinois en ont conclu que les êtres humains pourraient en faire autant... Alors quoi de mieux que de sceller ces deux histoires pour en faire une nouvelle chaque année, autour d'une fête qui rassemble...





L'Ensemble vocal du Salève

Malgré la pandémie, les concerts de Noël 2021 que nous avons annoncés ont bien eu lieu pour le plaisir de tous, chanteurs et auditeurs.

Aujourd'hui nous sommes contents d'avoir retrouvé notre effectif de 43 choristes.

Nos répétitions ont repris pour préparer la Petite Messe Solennelle de Gioacchino Rossini (1792-1868), écrite pour chœur, solistes, piano et harmonium, composée en 1863. Le nom de Rossini se rattache surtout à l'opéra (Le Barbier de Séville, La Cenerentola, La Pie voleuse, Guillaume Tell). Il a aussi laissé des œuvres de musique sacrée, notamment un Stabat Mater et cette Petite messe solennelle composée alors que Rossini est déjà âgé de 71 ans.

Nos derniers concerts ont eu lieu les 24 septembre et 1er octobre à La Roche-sur-Foron et à Monnetier. Nous espérons que vous avez été nombreux à venir et nous remercions la Municipalité pour son soutien.

L'Ensemble vocal du Salève





Commission des affaires scolaires et de la jeunesse (CASJ)

La commission a évolué dans son fonctionnement. Les 3 grandes thématiques ont été réparties entre plusieurs référents :

- La crèche : Anne- Marie Lalliard
- La jeunesse : Sébastien Barrucand
- Les affaires scolaires et périscolaires : Gladys Jardillet

Vous trouverez ci-dessous, l'ensemble des projets aboutis ou à venir :

- La commission d'attribution des places en crèche s'est réunie en avril dernier. La demande a été supérieure à l'offre.
- La commune se prépare à accueillir une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme à l'école du Pont du Loup pour cette rentrée 2022. Des éducateurs et professionnels de santé accompagneront l'enseignant spécialisé de la classe. Des temps d'échanges et de rencontre seront organisés entre les différentes classes de maternelle et l'UEMA. Des travaux seront réalisés pour aménager la classe. Il est prévu que les élèves commencent les cours en décembre 2022.
- Les inscriptions, les conditions d'accueil et la grille tarifaire de l'été ont été finalisées. Le Conseil Municipal a approuvé une nouvelle grille qui augmente le nombre de tranches au quotient familial et prend en compte le nombre d'enfants par famille. Le nombre de tranches en rapport au quotient familial et la dégressivité à partir du 2^{ième} enfant a également été élargi aux mercredis et aux petites vacances. Le conseil municipal a aussi approuvé la mise en place d'un tarif pour les enfants qui, dans le cadre de la mise en place du Projet d'Accueil Individualisé, amènent leur panier repas pour l'accueil des midis, les mercredis et les petites vacances.
- Suite à la flambée des prix et conformément à la circulaire ministérielle du 23 mars 2022, le prestataire de repas "LEZTROY" a demandé à la collectivité une augmentation exceptionnelle de 8,5 %, du coût facturé par repas. Après débat, le conseil municipal a accepté une augmentation à hauteur de 4,25 % et a décidé de répercuter celle-ci en répartissant une moitié sur le prix facturé aux familles (+0,15 centimes) et l'autre moitié sur le budget de la collectivité.
- Depuis septembre 2022 et en prévision du départ à la retraite imminent de la cantinière, la collectivité a embauché un cuisinier. A moyen terme, il est prévu qu'il élabore les repas pour la restauration scolaire ainsi qu'à l'occasion de fêtes et cérémonies communales. Ainsi la collectivité espère faire des économies qu'elle pourrait répercuter sur le prix des repas.
- La Mairie a entamé l'élaboration d'un Projet Éducatif De Territoire. Celui-ci repose sur le partage d'objectifs éducatifs qui s'appuie sur une démarche de concertation et de participation des acteurs éducatifs du territoire. Son objet principal est bien de respecter l'intérêt de l'enfant au regard de ses besoins et de son lien avec son environnement social. Trois réunions ont déjà eu lieu et ont permis de réunir les différents acteurs éducatifs de la commune.
- Dans le cadre du PEDT, la collectivité soutient un projet initié par une de ses animatrices. Ce projet mêlera ateliers artistiques, explorations sous forme de jeux libres, jeux de matières, formes et couleurs, sorties en nature, séances de yoga et autres types de rencontres thématiques. Ces temps de créativité permettront à l'enfant de jouer de façon indépendante, oser, expérimenter, apprendre à faire de ses mains et prendre confiance en ses propres capacités. Ils constitueront aussi des moments d'amusement à savourer avec les adultes qui les accompagneront (parents, mais aussi nounous, grands-parents ou éducateurs, par exemple). Sans pression et ne visant aucun résultat à atteindre, ils offriront un recul sur l'impatience souvent ressentie, tant par les adultes que les enfants, dans le domaine de l'expression de soi et l'acquisition de compétences. Les premiers ateliers démarreront fin septembre 2022. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Emilie Pellissier à l'adresse mail : emilie.pellissier@monnetier-mornex.com
- Afin de mieux connaître les jeunes habitants du territoire et cerner leurs attentes et besoins en matière de loisirs, la commission a élaboré un questionnaire. Ce questionnaire en direction des 11-17 ans qui restera anonyme est joint dans le MAG et peut être rempli via le lien en flashant le QR Code.

Gladys Jardillet,

conseillère municipale déléguée,

vice-présidente de la commission des Affaires scolaires et de la Jeunesse



Commission environnement et sécurité

Cet été, nous vous avons rappelé qu'en cas de feux sur le petit Salève, les pompiers ne pourraient pas atteindre le foyer. Par conséquent, nous avons fait appel à votre bon sens.

La cueillette des fleurs et autres plantes demeure interdite.

Le diagnostic de la Ligue de Protection des oiseaux est disponible en mairie ou à la bibliothèque pour consultation.

Nous remercions les habitants pour leurs messages et nous continuons à répondre en allant voir sur le terrain les problèmes qu'ils nous ont transmis. (Déchets, foyers de feux, coupe d'arbres illégale, etc.).

Nous nous permettons de vous rendre attentif au fait que nous pratiquons le fauchage tardif et raisonné afin de conserver la biodiversité. Les cantonniers ne se servent plus de désherbants comme indiqué dans le diagnostic de la LPO. Nous saluons leur travail et leur engagement.

Nous vous rappelons que des composteurs sont mis à votre disposition en mairie pour la somme de 5 euros.

Nos actions :

1. Pose des panneaux pédagogiques sur le petit Salève, en étroite collaboration avec la Fédération des chasseurs, l'ACCA, la Ligue de Protection des Oiseaux et la municipalité.
 2. Pose de deux barrières au chemin de la Ripette afin d'empêcher les voitures de se garer sur les orchis.
 3. Formation pour les employés communaux par la LPO, notamment fauchage tardif et raisonné, afin de préserver la biodiversité.
 4. En collaboration avec L'Office National des Forêts : travaux sylvicoles (dégagement manuel de plantation, enlèvement des protections individuelles qui ont été placées contre le gibier. Taille de formation sur les arbres de plus de 3 mètres. Nettoyage au profit de la régénération naturelle des feuillus, coupe des épicéas, entretien du site à orchidées et entretien des pelouses sèches).
- La commission Environnement a effectué plusieurs sorties avec l'ONF, afin de prendre pleinement conscience du travail effectué et encore à faire. Une sortie cet automne est prévue avec les habitants afin de vous informer de leur activité.
5. Pour la fête de la Nature et des Refuges, La LPO a choisi comme lieu notre commune qui a obtenu la dénomination refuge LPO en juin dernier.
 6. Collaboration avec le périscolaire pour le jardin LPO du Pont du Loup.
 7. Transformation des jardins communaux de Monnetier en association.



Frédérique Leone,

3ème maire et vice-présidente de la commission Environnement et Sécurité



Bicentenaire du grand incendie de Monnetier

C'est le samedi 2 avril 2022 que la commémoration du bicentenaire du grand incendie de Monnetier a été organisée par la commission Culture et Patrimoine. Pour l'occasion avaient été conviés Mme la députée Petex-Levet, M. le sénateur Pellevat, M. le maire Wiszniewski, M. Florian Gross, maire de Chêne-Bougeries, M. Ratsimba, conseiller départemental, M. Javogues, représentant de la Communauté de communes Arve et Salève, le Capitaine des sapeurs-pompiers d'Annemasse Thierry Vaccani, une délégation des jeunes sapeurs-pompiers d'Annemasse, le Capitaine Christophe Zurn et la Compagnie de sapeurs-pompiers de Veyrier et les Sapeurs-Pompiers de Chêne-Bougeries. L'amicale des sapeurs-pompiers d'Annemasse avait prêté d'anciens équipements exposés à la fondation Cognacq-Jay.

Il y a deux siècles, Monnetier était un village bien différent, pauvre. Les maisons, les granges et les étables étaient couvertes en chaume. Les habitants se remettaient à peine de la famine qui avait frappé la région durant l'hiver 1816-1817 et le bétail avait été décimé par les épidémies. Selon les écrits du curé Périllat, il était environ 17 heures quand l'incendie se déclara dans l'une des habitations sur les flancs du petit Salève. Ce jour-là, le 30 mars 1822, dimanche des Rameaux, soufflait un vent violent qui répandit les flammes jusque sur la place de l'Eglise et en direction du Pas de l'Echelle.

Les habitants et les soldats de la Brigade des carabiniers royaux venus d'Annemasse étaient totalement démunis, l'unique fontaine du village qui se trouvait en contrebas du lavoir s'étant rapidement retrouvée à sec. On dit que «Le vallon ressemblait alors à un vaste cratère».

Lorsque la compagnie des pompiers de Veyrier accompagnée de leur maire Jean Portier arriva, après avoir tiré leur pompe à bras sur la montée du Pas de l'Echelle, elle se retrouva rapidement confrontée au manque d'eau. De même pour la compagnie de Chênes-Bougeries venue en renfort avec quelques volontaires et leur maire François Joulet avec une pompe datant de 1736 et une pompe dite «moderne» appelée seringue, après avoir traversé l'Arve sur la traille qui reliait les deux rives.



On raconte même qu'on avait dû arroser une des maisons avec du vin pour tenter de la préserver ! Cela n'est guère étonnant car à l'époque les flancs du Petit Salève, de Mornex et du Mont Gosse bien orientés étaient couverts de vignes.

Quelques habitations seulement échappèrent aux flammes. Au total, 35 furent totalement détruites, y compris le presbytère, mais pas l'Eglise, grâce au sang-froid d'un jeune homme dénommé Jean Bérard qui avait escaladé le toit. Ce Jean Bérard - avec l'aide de deux autres citoyens courageux - arracha les tavaillons en train de prendre feu, préservant ainsi l'Eglise du désastre. Par chance ce terrible sinistre ne fit aucune victime ni perte de bétail.

Dans le Journal de Savoie N°14 de 1822, on peut lire que «M. le Recteur du lieu oubliant que le presbytère était la proie des flammes ne songeait qu'à sauver les vases sacrés et à donner les secours de la Religion aux malheureux blessés par les écroulements des toitures. Ce respectable Ecclésiastique a tout perdu. Dans cette circonstance, M. le Chevalier Desybourg a donné de nouvelles preuves de sa bienfaisance en faisant distribuer des soupes aux incendiés».

Heureusement, cet incendie fut à l'origine d'un formidable mouvement de solidarité. Il y eut des souscriptions organisées par les autorités et les Eglises au nom de la Solidarité chrétienne. Les dons affluèrent en masse et permirent aux habitants de reconstruire rapidement leur village. La nouvelle cure fut inaugurée le 8 septembre 1823, un an et demi après l'incendie.

Monnetier, comme toute la Savoie, fait alors partie du royaume de Piémont Sardaigne depuis 1814 et y restera rattachée jusqu'en 1860 lorsqu'elle deviendra française, contrairement à Veyrier et Chêne-Bougeries, communes tout juste genevoises grâce au traité de Turin de 1816 alors qu'elles étaient précédemment françaises. La plaque qui est apposée sur la cure atteste du soutien reçu de la part de Charles-Felix, roi de Sardaigne et duc de Savoie de 1821 à 1831, et de ses représentants pour la reconstruction. On peut y lire (en latin) :

Un incendie a détruit le presbytère et le village en 1822.

Le roi Charles Felix a construit.

Sous l'égide du Ministre Roget de Cholex et soutien.

En l'an 1823.





Bicentenaire du grand incendie de Monnetier

Gaspard-Jérôme-Roget de Cholet fut avocat à Genève pendant l'Empire, puis ministre à Turin et enfin secrétaire d'Etat de Charles-Felix et militant pour le retour de la Savoie à la monarchie sarde.

Le roi fit un autre don en pièces d'or en faveur des pompiers de Chênes-Bougeries et qui fut réparti entre eux par les autorités. Le solde fut consacré à la création d'une «caisse communale de Secours pour les pompiers». Une lettre du maire de Veyrier atteste par ailleurs d'une donation royale de 15 francs à la commune pour être distribuée à ceux qui avaient participé à l'expédition du Pas de l'Echelle.

Un texte de l'époque, sans signature, témoigne de la gratitude des habitants de Monnetier pour leurs bienfaiteurs : «Nous habitants de Monnetier-Mornex en Savoie, saluons à la préalable tous ceux qui résident sur le territoire du canton de Genève (...) qui ont pourvu à nos besoins en 1822, moment triste pour nous ayant essuyé les proies des flammes qui détruisirent nos habitations. Par leur secours, nous fûmes soulagés promptement et prirent en fait les moyens pour rétablir nos demeures, moyens qui eurent réussite, puisqu'à présent au lieu de voir couverts faits en chaume, ils sont revêtus de tuiles (...) Le souvenir de leurs bienfaits est dans nos cœurs et (...) rendront le témoignage jusqu'au dernier jour».

Comme le manque d'eau avait été une cause du désastre, les Genevois firent construire une fontaine au centre de la place de l'Eglise. Cette fontaine sera par la suite déplacée contre l'Eglise, pour permettre l'édification du Monument aux morts après la Première Guerre mondiale et pour faciliter le trafic. Vous pourrez encore l'admirer encore sur la place, contrairement à l'église reconstruite en 1900.

La cérémonie s'est prolongée à la Fondation Cognacq-Jay dont le bâtiment principal avait été édifié pour accueillir les familles sinistrées grâce aux sommes importantes d'argent reçues. En remerciement des collectes effectuées par les Genevois, il fut baptisé «Hôtel de la Reconnaissance». Par la suite, cet hôtel, propriété d'Eugène Perréard, s'est appelé Grand Hôtel du Parc puis, après la Grande Guerre, en 1926, hôtel-pensionnat de la famille Cognacq-Jay, fondateurs des magasins de la Samaritaine à Paris ; il appartient toujours à la Samaritaine. C'est d'ailleurs en partie grâce à cet hôtel que Monnetier connut son développement touristique, dès la moitié du XIX^{ème} siècle. On croisait à l'époque sur les sentiers du Salève des visiteurs britanniques, des écrivains et des artistes comme Théophile Gauthier, l'écrivain et philosophe John Ruskin et le compositeur Richard Wagner. Cet engouement pour le Salève aboutit à la construction du chemin de fer à crémaillère reliant Veyrier à Monnetier, inauguré en 1894 et qui permit l'essor touristique de la commune jusqu'à l'époque de la Première Guerre mondiale.

La croix érigée au-dessus du vallon, au niveau du bien nommé chalet de la Croix, est tournée en direction de Genève en signe de reconnaissance également.

On peut donc conclure après-coup que le dramatique incendie de 1822 a influencé favorablement le destin de la commune et son développement économique et touristique.

Nous remercions chaleureusement le directeur de la fondation M. Maris qui nous ouvert ses portes pour l'occasion. Des petits fascicules souvenir ont été distribués lors du pot de l'amitié au son de l'orgue de barbarie de Serge Jacquemoud.

Candice Caplan, Laurent Chiorino et
Marcello Mione pour la commission Culture et Patrimoine.



Anciens déportés

en convalescence en 1946 à l'hôtel du Château de l'Ermitage



En avril 1946, l'hôtel du château de l'Ermitage, à Monnetier, a accueilli en convalescence une quarantaine d'anciens déportés revenus un an auparavant des camps de concentration allemands. Nous les apercevons, entourés d'employées du château (à l'hôtellerie et la restauration), sur les trois photographies ci-jointes.

Mon père, Jacques Malsan, était l'un d'eux. Ce séjour médical lui avait été conseillé par une association d'anciens déportés politiques et résistants de Bayonne, où il résidait alors. Après deux ans de captivité, il avait recouvré la santé physique mais restait déprimé.

Depuis quelques années, je fais des recherches sur son itinéraire. Un carnet intime qu'il rédigea en 1946 m'a fait découvrir son voyage en Haute-Savoie, mais je n'ai pas encore trouvé quelle institution avait financé le séjour de mon père. Il en nomme la directrice, Madame Thiel (peut-être assise, un genou plié, au premier plan de la photo 1). Il dit aussi avoir fait la connaissance de deux jeunes femmes, l'une prénommée Dédée, l'autre Suzanne (Chaigneau) (l'une d'elles est peut-être assise à ses côtés sur le parapet, tout à fait à gauche sur la photo 2).

Si quelqu'un reconnaît sur l'un de ces clichés un membre de sa famille, notamment parmi les employées, qui devaient habiter à Monnetier ou dans la région, merci de me contacter par le biais de ce bulletin municipal.

Photos de la collection de Michèle Lajournade.

Sylvie Malsan (sylvie.malsan@free.fr)



Hélène Macke

en route pour La Maison des Michelles !

Par Silvia Iuncker-Gomez,
conseillère municipale, membre de la commission Information et Participation des habitants



Photo : Steeve Iuncker-Gomez

Originaire de Paris et arrivée en Haute-Savoie en 1989, Hélène Macke s'installe à Monnetier en 2016. Petite, elle a coulé des jours heureux chez ses grands-parents et leur belle et grande bâtisse qui fourmillait d'objets. C'est sans doute là l'origine de son goût infini pour les objets, et plus particulièrement « ceux qui ont vécu et qui portent sur eux le charme des années qui ont traversé leur vie. »

Au-delà des objets, c'est aussi leur agencement et leur mise en scène qui passionnent cette charmante Monnerante. Féru de décoration, elle a longtemps apporté sa touche déco aux célébrations familiales, mariages, baptêmes, etc. avec des arrangements de tables qu'elle chérit par-dessus tout. C'est d'ailleurs un événement familial qui a tout déclenché...

De la passion pour les objets et la décoration à la création de la maison des Michelles

Tout a commencé grâce à un anniversaire. « J'ai chiné des assiettes, des verres, des petits objets pour les 40 ans de mon mari. C'était une grande fête et je voulais quelque chose de champêtre. » Et puis, patatras, le COVID s'invite à la fête qui du coup est annulée... Hélène revend alors en ligne la vaisselle et certains objets de décoration qu'elle avait dénichés pour l'occasion, « un

premier, puis un deuxième » ... tout en continuant à sillonner vide-greniers et brocantes de la région.

Son garage débordant bientôt de ses trouvailles, elle aménage il y a un an une pièce de sa maison spécialement dédiée à son activité. La maison des Michelles est ainsi créée...

Mais pourquoi la maison « des Michelles » ? « Ce prénom, Michel, est particulier pour moi, c'est un petit nom qui est présent dans ma vie depuis longtemps. » Et puis, comme Hélène n'est pas seule dans son activité - sa maman et Alex, son conjoint, la soutiennent dans cette aventure où un coup de main est toujours le bienvenu - le pluriel à Michel s'est imposé comme une évidence.

« On n'a pas besoin de toujours acheter du neuf. Les objets se recyclent »

Hélène ne se met pas de pression de rentabilité. « Ça reste une activité de passion. » Elle choisit toujours des objets qu'elle aime. « Ça reste parfois un dilemme de m'en séparer car je chine toujours des objets que je pourrais chiner pour moi. » A l'heure de l'urgence écologique, le moteur d'Hélène, c'est faire plaisir aux gens et s'inscrire dans un mode de consommation intelligent. « On n'a pas besoin de toujours acheter du neuf. Les objets se recyclent. » Hélène aime à se



Interview

dire que ses objets poursuivent leur route plutôt que de sombrer, esseulés, dans un triste carton perdu au fond du grenier. « C'est un objectif de seconde main, un tournus, c'est gratifiant de ne pas gaspiller. Et les marques du temps sont belles. »

Ces objets, elle les bichonne, les nettoie, les restaure au besoin, applique parfois une patine aux meubles sans jamais briser leur caractère authentique. Elle a acquis du savoir-faire au fil du temps. Elle a tissé des liens avec ses homologues brocanteurs et chineurs, notamment sur Instagram, avec qui elle partage conseils et expériences. Et puis « on apprend surtout par soi-même, en essayant ça ou ça... En lisant des tutos aussi. Et surtout, il ne faut pas avoir peur de se manquer, car tout se rattrape. »



La Maison des Michelles

Son objectif : se faire plaisir en faisant plaisir aux autres !

Et elle y parvient ! Son showroom grouille de magnifiques objets, choisis soigneusement un à un, et délicatement agencés. Meubles, bancs, tables, armoires, vaisselle, miroirs au mercure, vases, Dame Jeanne, paniers... De quoi ne plus savoir où donner de la tête et pour sûr dénicher un objet coup de cœur à s'offrir ou à offrir à un proche sans se ruiner, car Hélène se fait un point d'honneur de proposer des prix abordables !

Membre du réseau « J'aime les gens d'ici », vous pouvez la suivre sur Facebook et surtout Instagram où elle poste régulièrement des (très belles) images de ces objets grâce à son super smartphone qu'elle s'était promis de s'offrir à son 1'000ème abonné !

LE QUESTIONNAIRE

Votre principale qualité ?

Mon honnêteté

Votre principal défaut ?

Mon anxiété

Le pouvoir que vous aimeriez avoir ?

Voyager dans le temps

Votre couleur préférée ?

Tout simplement le blanc

Votre animal préféré ?

Notre chien, un BB shitzu

Le métier que vous souhaitiez exercer, enfant ?

Pharmacienne, le milieu de la santé m'a toujours attirée

Votre héros préféré (fictif ou réel) ?

Mon père, bien entendu

Si vous deviez partir sur une île déserte, quelles sont les trois choses que vous emporteriez ?

J'hésite entre un briquet, une hache et de la corde ou mon maillot, de la crème solaire et un livre

Votre chanson préférée ?

La chanson de notre mariage Wonderwall, d'Oasis... Beaucoup de chouettes souvenirs

Votre fleur préférée ?

J'aime beaucoup les pivoines, les dahlias, les renoncules

Votre plat préféré ?

Le poulet rôti de ma mère

L'endroit où vous aimeriez vivre ?

Exactement là où je suis actuellement

Comment aimeriez-vous mourir ?

Bien vieille dans mon sommeil

Vous souhaitez présenter votre activité via le magazine ? Contactez-nous !

silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Vous souhaitez visiter La maison des Michelles ? Contactez Hélène qui vous ouvrira avec plaisir les portes de son showroom, sur rendez-vous !

La maison des Michelles

Hélène Macke

Brocante en ligne Instagram

Et sur RDV au showroom,

au cœur du village de Monnetier

T : 06 58 08 21 12

e-mail : helenemacke@gmail.com



Les Chroniques du Salève

Durant une randonnée entre amis, Mathilde, Raphaël et Lucas découvrent un rocher permettant de voyager dans le temps. Après avoir découvert le funiculaire du Salève lors de son inauguration, ils se retrouvent à nouveau projetés dans l'espace-temps.

« L'instant d'après, ils avaient de nouveau disparu... »

La première chose qui les surprit fut l'odeur de brûlé. Une odeur étouffante, une fumée épaisse, brûlante, qui s'infiltrait partout. Les trois adolescents descendirent en vitesse du rocher sur lequel ils étaient montés quelques minutes plus tôt. Tout autour d'eux, le décor semblait avoir changé, telle une scène de théâtre. Lucas descendit en premier du rocher, se couvrant la bouche avec son T-shirt. Raphaël puis Mathilde l'imitèrent. Leurs yeux les piquaient et un bruit constant, le bruit du feu, de l'agitation, retentissait tout autour d'eux.

«- Qu'est-ce qui se passe ? C'est quoi toute cette fumée ? s'exclama Raphaël en toussotant.

- Peut-être qu'ils font un barbecue géant ? supposa Lucas.

- Tu crois ? s'étonna l'autre jeune homme.

- Bien sûr que non ! Cela paraît évident qu'il y a un incendie, non ? rétorqua son ami.

- Les garçons, ce n'est vraiment pas le moment ! les interrompit Mathilde. Il faut trouver un moyen de partir d'ici !

- Partir ? fit Raphaël, choqué. Mathilde, Monnetier est en train de brûler ! Il faut faire quelque chose ! »

Les trois adolescents se disputèrent ainsi quelques minutes avant de couper court au débat. Il fallait aider les habitants.

Les trois amis s'empressèrent donc de rejoindre la place du village.

Là, ils firent face à un spectacle effroyable. Toutes les maisons autour d'eux prenaient feu, celui-ci se propageant de plus en plus, détruisant de plus en plus d'habitations tandis que chaque villageois faisait de son mieux, tentant de contenir le feu, et retirant la chaume des toits.

Les adolescents n'eurent pas le temps d'hésiter. On leur donnait déjà des ordres, leur criant de déplacer le bois, d'éloigner la chaume et la paille sèche...

La réalité était sous leurs yeux à tous. Monnetier brûlait.



Les trois jeunes s'empressèrent d'aider comme ils le pouvaient. Malgré la chaleur et la fumée étouffante, ils déplacèrent les réserves de paille afin d'éviter que le feu ne se propage. Malheureusement, ce n'était pas assez. Il fallait de l'aide.

«- On ne s'en sortira pas seuls ! s'écria Raphaël, prenant ses amis à part.

- Qu'est-ce que l'on peut faire de plus ? demanda Lucas. C'est perdu d'avance !

- Peut-être pas... réfléchit Mathilde après quelques instants. Il faudrait descendre, et demander de l'aide. Mais à qui ?

- Je sais ! Ce sera sûrement un peu long, mais il faut essayer. On peut aller demander de l'aide aux pompiers suisses, suggéra Raphaël.

- Le temps de descendre jusqu'à Genève, le village sera déjà parti en cendres, contra Lucas.

- C'est notre meilleure solution. Si tu n'as rien de mieux à proposer, on y va, trancha la jeune fille.»

Après un soupir, l'adolescent se résigna et les trois se dépêchèrent de trouver un moyen de descendre le plus rapidement possible.

Ils finirent par trouver un homme qui accepta de les conduire jusqu'à Veyrier dans sa charrette. Le trio monta donc avec l'homme, tandis que l'incendie se propageait toujours plus dans le petit village.

À présent, tout reposait sur eux. Ils allaient sauver Monnetier.

Ines Camélia BELLAZOUZ



Annonces

Réparation d'ouvrages d'art, béton projeté
Sablage, consolidation de terrains, tirants,
Lavage à haute pression

ZAE du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex
Tél : 04.50.39.62.05
Fax : 04.50.39.61.29



alpes ouvrages



BAR TABAC PRESSE DU SOLEIL LEVANT
PMU - FDJ - Relais Colis - Compte Nickel
1482 route du Salève - 74560 Monnetier Mornex
Tél : +33.(0)4.50.31.30.25 - Karinne
Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 - samedi de 08h00 à 20h00

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98



AD Coiff

SALON DE COIFFURE MIXTE



AUGUSTIN & VIGNY sarl
maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION

OUATE DE CELLULOSE



AUGUSTIN & VIGNY sarl

160 impasse du Casino | Tél. : 09 83 47 32 57
74560 MONNETIER | Fax : 04 50 39 71 69

www.augustin-vigny.com



ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

CONTAT
Motoculture

Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferrerie - Métallerie - Automatisme

67, route de l'Eculaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

Artisan
Chocolatier

Persch

1118, route du Salève
74560 MORNEX
06 03 95 07 01
didier.persch@sfr.fr

SARL ANCHISI & FILS

Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois

- Elagage, abattage
- Débroussaillage
- Travaux forestiers
- Bois de chauffage

Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29



Patines
Traditionnelles
(effet XVIII^e siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métallisées
(or, bronze, argent)

Restauration
Cadres anciens
& sculptures

Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets

1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél. : +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille - Portail

SR



Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A.
École des Musiques Actuelles

Tél : +33.(0)6.62.62.674
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

L'ATELIER DU PIANO

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS



DU PIANO

06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com

l'institut
soins esthétiques
bar à ongles • maquillage permanent

09 86 20 16 16

l'institut
soins esthétiques

5 chemin des Vêrasses
74560 MONNETIER MORNEX

Lundi	13h00-19h00
Mardi	9h00-19h00
Mercredi	8h30-12h30
Jeudi	9h00-21h00
Vendredi	9h00-19h00
Samedi	8h30-13h00

 L'institut74
 L'institut

 **SMILE CAMPINGCAR**
Location et Vente véhicules de loisirs

Location de camping-cars MONNETIER
A partir de 95€ par jour

Tél.: +33 450 501 361 / +33 674 651 962
www.smilecampingcar.com - info@smilecampingcar.com

 **LE CHOIX FUNÉRAIRE**

LE CHOIX DE LA VIE

- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance
- Fleurs et ornements

**POMPES FUNEBRES et
MARBRERIE LAVERGNAT**

74100 ANNEMASSE
74930 REIGNIER-ESERY
Tel : 04.50.37.12.98
pflavergnat@orange.fr
marbrerie-lavergnat@wanadoo.fr



Commerces et entreprises

- A** AD Coiffure - Mornex - 04 50 36 55 98
Alpes Ouvrages - Entreprise - Mornex - 04 50 39 62 05
Anchisi Frères SAS - Menuiserie - Mornex - 06 81 68 39 87
Augustin-Vigny - Entreprise - Monnetier - 06 86 11 81 73
Au Kmion - Restauration à emporter - Monnetier - 06 28 40 36 50
Aux sources des thés - e-shop de thés rares - Monnetier
- B** Bar Tabac du Soleil Levant - Mornex - 04 50 31 30 25
Boulangerie les Petits Loups - Mornex - 04 50 43 40 63
Bellini Laurent - immobilier - Monnetier - 06 37 31 88 42
Bow - bijoux faits main - Monnetier - 06 86 52 13 33
- C** Café de l'Union - Monnetier - 04 50 35 90 21
Chocolatier Didier Persch - Mornex - 06 03 95 07 01
- D** DNA entreprise - Peinture placo menuiserie - Monnetier - 06 64 30 92 06
Duret François photographie - Monnetier - 06 83 74 22 07
- E** Entreprise Vinardi - Terrassement VRD - Esserts Salève - 04 50 94 52 86
E.T.A. Milanolo - Agriculteur - Esserts Salève - 04 50 36 54 39
E.M.A - Ecole de musique - Mornex - 04 50 36 77 84
- F** Filenvol - Parc de loisirs - Mornex - 04 50 43 08 56
Fred Pizzas - Restauration à emporter - Mornex - 06 99 43 05 36
Frédérique Nothbaar-Leone - éducatrice sportive - 06 77 71 95 05
Fromages du coin - Fromagerie - Monnetier - 06 82 58 43 64
- G** Garage Brand - Naz - 06 65 06 71 11
Golf pour tous - Practice de golf et petite restauration - Mornex - 04 50 36 58 20
- L** L'atelier du Piano - Rénovation Réparation - Esserts Salève - 06 50 53 30 72
Labo M - Fleuriste - Mornex - 06 63 43 20 63
Le Boudoir de Mandarine - Esthéticienne - Naz - 06 82 87 49 54
Le Comptoir de l'observatoire - Food truck - Monnetier - 07 49 17 49 49
L'Institut - Esthéticienne - Mornex - 09 86 20 16 16
Le Petit Casino - Supérette - Mornex - 04 50 39 65 11
L'Observatoire - Restaurant - Monnetier - 04 50 39 60 57
Le traiteur du Salève - Monnetier - 04 50 85 72 38
- M** Marjo'line Coiffure - Mornex - 04 50 36 53 13
Maison des Michelles - brocante en ligne - Monnetier - 06 58 08 21 12
- O** On Naz qu'à emporter - plats à emporter - Naz - 06 79 54 13 35
- P** Patines et restauration de meubles - Mornex - 06 16 55 12 81
Pharmacie du Salève - Mornex - 04 50 36 59 07
Plomberie 560 - plomberie chauffage - Monnetier - 06 19 33 45 73
- R** Raphoz Didier - Soudeur - Esserts Salève - 06 30 96 84 95
- S** Sculpture au fil de l'eau - Cours de sculpture - expos - Mornex - 06 20 15 69 94
Smile camping-car - location de camping-cars - Monnetier - 06 74 65 19 62

Un emplacement vous intéresse ?

Contactez-nous: communication@monnetier-mornex.com

Tarif annuel des publicités:

60 x 40 mm : 65 € / 60 x 85 mm : 120 €

125 x 40 mm : 130 € / 95 x 125 mm : 240 €



Associations numéros utiles

- A** Amigale du Salève
Maëva Collier - Mornex - amigaledusaleve@gmail.com
- As des As
Thomas Nascimbeni- Esserts-Salève - assaleve@gmail.com
www.asdesas.jimdo.com
- Association des écoles du Salève
Nathalie Molnar - Mornex - aes.saleve@gmail.com
- B** Bibliothèque Municipale
Sylvie Arrondel - Mornex - 04 50 31 83 96
- C** Comité de Jumelage avec Bélâbre
Mireille Garin-Laurel - Monnetier - 04 50 39 61 28
- D** Donneurs de Sang
Maryse Muret - Mornex - 04 50 36 53 62
www.dondusang.net
- E** Ensemble Vocal du Salève 04 50 43 43 74
Bénédicte Garbolino - Reignier - benedicte.garbolino@wanadoo.fr
- F** Football Club des Salèves
Mehdi Marzouki - Esserts-Salève - 04 50 36 08 24
www.footballclubsaleve.jimdofree.com
- J** Les Joyeux Lurons du Salève (théâtre amateur)
Camille Grobon - Monnetier - 04 50 39 60 75
- O** Oneroi
Cédric Grobon - Monnetier - oneiroi74@gmail.com
- P** Paroisse Catholique
Père Jean-Damascène Niyibaho - Reignier - 04 50 43 40 50
- S** SEH, Soutien aux Enseignants en Haïti
Isabel Gourmaud - Esserts-Salève - 04 50 36 54 18
<https://assoseh.wixsite.com/infos>
- T** Tourisme et Loisirs
Edith Vasco - Mornex - tourismeloisirs74@gmail.com
<https://tourisme-et-loisirs.assoconnect.com>
- Les Trois Clochers (Club des aînés)
Nicole Rousseau - Monnetier - 04 50 39 60 94

La Mairie est ouverte au public
mardi 14-17h / mercredi 14-18h
jeudi 13h30-18h30 / vendredi de 13h30 à 18h
Vous pouvez nous joindre par téléphone 04 50 39 60 12
par courriel : accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche Les Miniloups - 09 51 38 58 58
1579 route des Bornes
Mme Séverine OUDART-DEVEAUX,
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1496 route des Rocailles - 74930 Reignier - 09 70 21 09 36
Horaires : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi
Les samedis d'avril à fin septembre, fermeture à 18h15

Transport à la demande "Proximité" - 08 06 00 03 75
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant le trajet

La Poste agences communales - 3 631

Agence de Mornex :
Lundi : fermé
Mardi et jeudi : de 8h à 11h et de 16h30 à 18h
Mercredi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 16h30 à 18h30
Samedi : de 9h à 12h

Agence de Monnetier :
Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe
- Dépannage assainissement - 06 77 04 19 50
- Dépannage eaux - 04 50 95 71 63 / 06 83 74 42 06
85 Route de Serry, ZA de Findrol - 74250 Fillinges

Voirie, ramassage ordures ménagères
Communauté de Communes Arve et Salève - 04 50 43 46 14
Maison intercommunale Cécile Bocquet,
160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3 990
Abonnement au câble : Numéricable

Allô, service public - 3 939
La première réponse à vos questions administratives
0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la commune : Laurent Chiorino

LIGNE H

Ligne Régulière

↑ La Muraz
↓ Etrembières
↓ Annemasse

Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés.
Horaires valables du 22 août au 31 décembre 2022 inclus

proxim'iti

56, place de l'Hôtel de Ville - 74130 - BONNEVILLE
Ouverture au public du lundi au vendredi 9h - 12h15 et 14h - 17h15
Tél : 04 50 25 63 24

LIGNE H

Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et leur horaire d'arrivée avec **pysae**

Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés
Horaires valables jusqu'au 31 décembre 2022

1,50 € LE TRAJET

LA MURAZ	Chef Lieu	05:25	07:00	08:40 ^(D)	10:50 ^(D)	12:45	14:25	15:56	17:50
MONNETIER-MORNEX	Lavoir de Naz	05:27	07:02	08:42	10:52	12:47	14:27	15:58	17:52
MONNETIER-MORNEX	Chez Devroux	05:28	07:03	08:43	10:53	12:48	14:28	15:59	17:53
MONNETIER-MORNEX	Chez Bobine	05:29	07:04	08:44	10:54	12:49	14:29	16:00	17:54
MONNETIER-MORNEX	Pont du Loup	05:30	07:05	08:45	10:55	12:50	14:30	16:01	17:55
MONNETIER	Place de l'Eglise	05:36	07:11	08:51	11:01	12:56	14:36	16:07	18:01
MONNETIER	Rond-Point des Vernays	05:38	07:13	08:53	11:03	12:58	14:38	16:09	18:03
MONNETIER	Maison des Associations	05:39	07:14	08:54	11:04	12:59	14:39	16:10	18:04
MONNETIER	Place de la Chapelle	05:41	07:16	08:56	11:06	13:01	14:41	16:12	18:06
MORNEX	Grusses	05:43	07:18	08:58	11:08	13:03	14:43	16:14	18:08
MORNEX	Fruitière	05:44	07:19	08:59	11:09	13:04	14:44	16:15	18:09
ETREMBIÈRES	Pont d'Etrembières (shopping)	05:54	07:29	09:09	11:19	13:14	14:54	16:25	18:19
ANNEMASSE	Lycée les Glières	06:00	07:35	09:15	11:25	13:20	15:00	16:31	18:25
ANNEMASSE	Etoile	06:03	07:38	09:18	11:28	13:23	15:03	16:34	18:28
ANNEMASSE	Gare routière (Quai n°7)	06:09	07:44	09:24	11:34	13:29	15:09	16:40	18:34

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être ajustés.
Seuls les horaires donnés sur www.proximiti.fr font foi.

D = véhicule doublé en heures de pointe (hors périodes de vacances scolaires et samedis)

LE SAVIEZ-VOUS ? ITINÉRAIRE

Retrouvez les 12 lignes régulières sur proximiti.fr
Calculez votre itinéraire avec Google Maps
www.google.fr/maps/